

# Tou.te.s en grève et dans la rue le 10 Novembre

## Contrats aidés : Nous ne sommes pas jetables!

Lundi 6 novembre 2017 : Le syndicat ASSO à travers sa cartocrise recense déjà 2 233 suppressions d'emplois dans 682 structures ! Les conséquences directes de cette décision sont 200 fois plus importantes...

[www.syndicat-asso.fr/cartocrise](http://www.syndicat-asso.fr/cartocrise)

Malgré les différents rassemblements, mouvements de grève et mobilisations organisés en septembre et en octobre à travers toute la France, le gouvernement s'entête et refuse de trouver des solutions ! Nous ne cessons de dénoncer le plan social massif actuellement en cours et décidé par le gouvernement dans le secteur associatif et plus largement dans le secteur non-marchand : 149 000 personnes en contrats aidés en 2017 et 110 000 de plus en 2018 vont se retrouver sans emploi.

**Ce vendredi 10 novembre 2017, nous, salarié-e-s associatifs, au côté des autres salarié-e-s, précaires, retraité-e-s, des différents secteurs non-marchands, mettons-nous en grève et allons défendre nos emplois, nos métiers, nos activités ! Nous ne sommes pas jetables !**

Le contexte est morose, nous dit Macron? Déjà fortement précarisé-e-s, la baisse des financements du secteur associatif continue: suppression de 46 millions d'euros de crédits politique de la ville et de 300 millions d'euros à l'ensemble des collectivités territoriales entre autres. La montée en charge - 150 000 « embauches » prévues - du dispositif de « volontariat en service civique » institue un SMIC à 573€ et supprime le droit du travail pour les jeunes. Les ordonnances de la Loi Travail XXL vont continuer la casse de ces droits, pour tou-te-s en facilitant, notamment, la mise en place d'accord d'entreprise en deça des conventions collectives...

Pour mettre fin au massacre du secteur associatif, le syndicat ASSO demande au Gouvernement :

- Le maintien des emplois et la CDI-sation de tou.te.s les salarié.e.s en contrats aidés
- L'abrogation des mesures dérogatoires au droit du travail (prime de précarité pour tous les CDD, comptabilisation dans les effectifs de l'entreprise, un volume horaire de 24h minimum...)
- Un financement pérenne et durable à la hauteur des besoins pour le secteur associatif et les services publics prenant la forme de subvention pluriannuelle de fonctionnement
- L'abrogation des exonérations patronales attachées aux contrats aidés et aux bas salaires
- Le retrait des ordonnances et de la loi travail XXL

**Face à la volonté du Gouvernement de faire du secteur associatif un laboratoire de précarité et de supprimer des dizaines de milliers d'emplois, nous appelons tou.te.s les salarié.e.s associatifs à se mettre en grève le Vendredi 10 Novembre et après !**

**C'est le seul moyen pour faire reculer le gouvernement et obtenir la CDI-sation de tous les contrats aidés et des moyens pérennes pour notre secteur, à même de financer un emploi associatif de qualité et reconnu!**

Contact : Florian (06 08 02 49 35) ; Lucie (06 88 06 01 26)



**ACTION DES SALARIÉ-E-S  
DU SECTEUR ASSOCIATIF**  
[syndicat-asso.fr](http://syndicat-asso.fr)